

Janvier 2018



Le Verdon 'Mag'



www.ville-verdon.org

un village à vivre

Le magazine annuel de la commune du Verdon-sur-Mer

Au Sommaire :

Édito [p.3]
Finances 2017 [p.4]
Réalizations 2017 / Projets 2018 [p.5]
Économie / Aquaculture et ostréiculture [p.6]
Tourisme / Commerce & Artisanat [p.7]
Éducation, Culture & Communication [p.8]
Jeunesse & Sports [p.9]
Urbanisme / Environnement [p.10]
Infos pratiques / État civil [p.11]



LE VERDON 'MAG'
Directeur de la publication : Jacques Bidalun.
Rédaction : Équipe Municipale.
Maquette : Claire Gourdin.
Photos : Club photo du Verdon-sur-Mer.

L'Édito

Nous sommes à mi-mandat et, si nous cumulons avec le mandat précédent, cela fait dix ans que nous nous efforçons de gérer au mieux notre village.

Satisfaire tous nos administrés, en veillant à ne pas se placer dans une situation financière fragile, n'est pas chose facile. Cela demande parfois de notre part de "savoir dire non". Faire vivre notre village n'est pas une tâche réservée uniquement à l'équipe municipale. Le concours de nos Associations locales donne vie à ce "chez nous" grâce à un bénévolat très engagé.

En tant qu'élu, dans la continuité du travail de mes prédécesseurs, c'est avec une certaine fierté que je peux regarder nos réalisations. Cependant aujourd'hui, j'ai d'autres exigences et le renouvellement de certaines délégations doit apporter une dynamique nouvelle.

La fusion de notre Communauté de communes avec la Communauté de communes des Lacs Médocains (Hourtin, Carcans, Lacanau) exige une disponibilité de tous les jours de notre part, d'autant plus que, si trois conseillers m'accompagnaient hier, les textes ayant changé, il n'y en a plus qu'un désormais. Il a fallu faire des choix, que j'ai fait et que j'assume aisément.

Nous poursuivrons en 2018 les engagements pris en 2014, mais certains, en particulier les travaux sur les boulevards Lahens et Desblaches, seront répartis, eu égard à leur montant, sur plusieurs exercices.

La situation financière de la commune est saine comme en témoigne le rapport de la Trésorerie Municipale d'Avril 2017. Malgré les charges nouvelles que nous avons à assumer et la diminution de nos recettes, nous essaierons de continuer à

vous apporter tout ce qu'il nous sera possible de vous apporter afin de rendre le plus agréable possible la vie dans notre village, dans un « Vivre Ensemble » auquel nous tenons beaucoup.

Enfin, vous trouverez à l'intérieur du magazine, le calendrier des animations de l'année 2018. Merci à tous les annonceurs qui ont participé à cette réalisation : j'espère qu'elle sera appréciée.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018 à vous, et à vos familles. Je suis, et reste à votre disposition, pour vous accompagner en 2018.

Cordialement. /

Jacques BIDLUN
Maire du Verdon-sur-Mer,
Vice-président de la CDC Médoc Atlantique.



HÔTEL DE VILLE

9, bd Lahens - BP 14 - 33123 LE VERDON-SUR-MER

Tél. : 05 56 09 60 19 - Fax : 05 56 09 64 75

E-mail : contact@ville-verdon.org

Site : www.ville-verdon.org

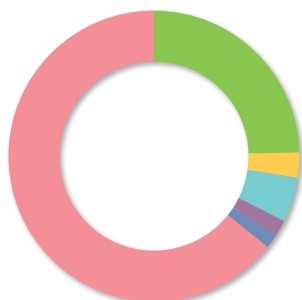
HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h00.

Le budget 2017

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 895 339,71 €



IMPÔTS ET TAXES
64,30 % / 1 219 577,65 €

**REMBOURSEMENTS
DIVERSES CHARGES**
1,5 % / 27 909,67 €

PRODUITS DES CESSIONS
1,60 % / 32 500 €

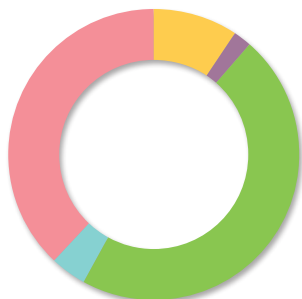
PRODUITS DES SERVICES
5 % / 94 380,54 €

**PRODUITS DE
GESTION COURANTE**
2,80 % / 52 330,48 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
24,70 % / 468 641,37 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 532 650,86 €



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
38 % / 577 148,44 €

CHARGES FINANCIÈRES (intérêts)
4 % / 58 319,40 €

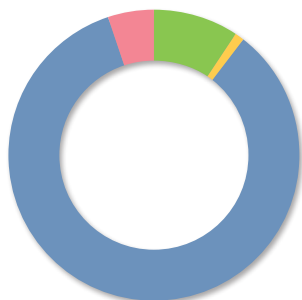
CHARGES DE PERSONNEL
47,10 % / 722 108,84 €

**VIREMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT**
2 % / 31 000 €

CHARGES GESTION COURANTE
9,40 % / 144 074,18 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

607 378,75 €



**VIREMENT DE LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT**
5,10 % / 31 000 €

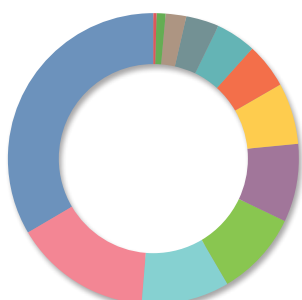
**DOTATIONS
FONDS DIVERS DE RÉSERVES**
84,42 % / 512 755,31 €

IMMOBILISATIONS
1 % / 6050 €

SUBVENTIONS
9,48 % / 57 573,44 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

588 850,31 €



SUBVENTION BUDGET EAU
33,48 % / 197 143,38 €

CHARGES FINANCIÈRES (capital)
15,22 % / 89 651,19 €

TRAVAUX DE VOIRIE
9,76 % / 57 460,35 €

OPÉRATIONS DIVERSES
9,41 % / 55 460,76 €

SALLE LOTHECIA
8,66 % / 51 017,55 €

GROUPE SCOLAIRE
6,77 % / 39 845,54 €

ZONE SPORTIVE
4,93 % / 29 046,72 €

**AMÉNAGEMENT
VIEUX PORT AUX HUÎTRES**
4,41 % / 25 931,32 €

Moins 13 milliards !

Depuis juillet dernier les mauvaises nouvelles se sont accumulées : Moins 13 milliards au lieu des 10 prévues, de réduction des dépenses des collectivités locales :

- > suppression de la taxe d'habitation sans révision des valeurs locatives,
- > baisse des emplois aidés,
- > diminution des crédits,
- > augmentation des dépenses.

C'est là un zoom sur les finances des collectivités territoriales, sans préjuger des résultats à moyen terme sur le plan national. Sur le plan communal aujourd'hui, on ne peut qu'être septique. Car c'est toujours plus qui nous est demandé, et nous ne savons pas ce que demain nous réserve.

De manière à avoir une analyse très fine de notre trésorerie et des marges que nous avons en matière d'investissement, nous avons sollicité un organisme extérieur qui devrait nous faire connaître son analyse très prochainement et qui devrait coïncider avec la nôtre. /

Réalisations de 2017 / Projets 2018

L'année 2017 a été riche en chantiers Les travaux en 2018 :



- > Elle a débuté par un investissement important pour améliorer la qualité de l'eau de nos concitoyens des "Huttes" et de "Beauchamp".
- > Elle se termine avec la mise en réseau souterrain des câbles électriques et téléphoniques, cours et passage de la République (première tranche).
- > Après la mise aux normes de l'intérieur de la salle Lothécia, nous envisageons maintenant un "lifting" en profondeur, pour lui offrir une seconde jeunesse.
- > Un court de tennis en gazon synthétique, la poursuite des travaux au groupe scolaire (cantine- boiseries) et l'embellissement de l'entrée de la plage de la Chambrette (à poursuivre), voilà pour l'essentiel, les travaux réalisés en 2017.

Prévues par la commune :

- > la deuxième tranche des travaux d'enfouissement des réseaux cours et passage de la République,
- > la poursuite des travaux au groupe scolaire : remplacement des boiseries entre autres,
- > l'étude pour les travaux boulevards Lahens et Marcel Desblaches. Le bureau d'études est retenu à ce jour. Compte tenu du montant des travaux (environ 900 000 €), ils se réaliseront sur trois exercices, car il n'est pas question de s'écarter de la rigueur budgétaire que nous avons su maintenir dans la gestion de notre budget,
- > la pose de ralentisseurs,
- > la poursuite de l'embellissement de l'entrée de la plage de la Chambrette,
- > l'étude pour le chauffage et plus largement, une étude énergétique des bâtiments communaux.

Dans le cadre de la Communauté de Communes Médoc Atlantique :

- > l'acquisition du Manitoba et l'aménagement des locaux pour le Centre Nautique de Voile,
- > la protection de la dune plage de la Chambrette,
- > la liaison piétonne et cyclable port Médoc / la Chambrette (bureau d'études retenu, réunions de consultation en cours),
- > l'aménagement de l'ancienne gare SNCF à la Pointe de Grave pour l'OT communautaire (sous réserve). /



Inactivité portuaire

PROLOISIRS : Nous sommes dans la cinquième année d'exploitation du hangar par la Société ProLoisirs. Les marchandises débarquent au Havre, transitent par Le Verdon puis par le siège à Pons (17), d'où elles repartent pour être distribuées.



Le TCSO (Terminal Containers du Sud Ouest) : Suite de l'épisode précédent, le Grand Port a souhaité confier à **SMIPA** la régie sans passer par un nouvel appel d'offres suite à la défection d'Europort. Cette procédure se justifiait par son caractère d'urgence ; elle a été contestée par **Sea Invest** qui a engagé une action en justice.

Un nouvel appel d'offres a eu lieu. La clôture des candidatures, fixée dans un premier temps fin septembre, a été reportée à fin octobre. Deux candidats se sont manifestés : Sea Invest et SMIPA. Les dossiers sont actuellement en cours d'étude.

Un candidat sera retenu officiellement début janvier 2018, mais il faudra attendre encore plusieurs mois pour finaliser le dossier et voir la reprise de l'activité.

Monsieur JUPPÉ a pris récemment position sur le port de Bordeaux et dans un article intitulé "Le Port au bord de la faillite", il écrivait : "C'est un échec total. En termes d'activité le port de Bordeaux est talonné par le plus modeste port de Bayonne. L'activité containers au Verdon est inexistante. C'est l'échec total de la stratégie du port de Bordeaux qui se borne à la gestion de son patrimoine immobilier. Je ne parviens pas à engager le dialogue avec eux. Nous ne sommes pas à l'abri d'une catastrophe." Il avance une idée, qu'il n'est pas le seul à mettre sur la table "régionaliser le port" via la création d'un **Établissement Public Régional** qui rassemblerait les ports de la Rochelle, Bayonne et Bordeaux. /

Aquaculture, ostréiculture...

Le bilan de la saison de production ostréicole 2017, qui nous a été présenté au cours de la réunion de novembre dernier, est encourageant pour les producteurs.

Le suivi de la qualité l'eau réalisé dans les marais salés médocains sur la 1^{ère} saison (de novembre 2016 à septembre 2017) est très instructif et positif. Il démontre l'importance de la vigilance des partenaires sur l'évolution de la qualité de l'eau des

chenaux. Ce véritable réseau de surveillance et d'alerte permet de détecter toute modification accidentelle de l'eau. D'où l'importance d'optimiser ce travail collaboratif avec les professionnels.

Les aquaculteurs-ostréiculteurs participent aux différents salons d'où nous avons d'excellents retours sur l'huître affinée en Médoc (Bordeaux So Good). Certains ostréiculteurs ont participé au Concours Général Agricole au Salon de l'Agriculture et une médaille d'or a été décernée à l'huître creuse spéciale affinée en Médoc (marais du Baluard, Talais).

Le projet de réhabilitation des marais du Conseiller sur les terrains du Grand Port Maritime de Bordeaux fait son chemin. Ce dernier fait toutes les démarches auprès des services de l'État pour obtenir les autorisations nécessaires qui permettront aux futurs aquaculteurs-ostréiculteurs de réaliser les travaux liés à l'exploitation des marais. Une fois connues les observations des services de l'État, le GPMB lancera un appel à candidatures début 2018. /

> Aire marine protégée

La finalisation de la charte et du plan de gestion du Parc Naturel marin est en cours avec une véritable prise de conscience sur la problématique de la qualité de l'eau.

Soyons satisfaits du consensus qui s'instaure entre les différents acteurs du PNM (professionnels et associations de protection de la nature).

La réussite du développement de l'aquaculture et de l'ostréiculture est étroitement liée à cette qualité de l'eau. Aujourd'hui, nous en sommes heureusement tous conscients. /

> Parc naturel régional (PNR)

L'enquête publique vient de se terminer. Aucune observation ne remet en cause le projet. Nous allons attendre la suite de la procédure qui devrait aboutir à la création du parc Naturel Régional du Médoc fin 2018, début 2019. /

Nouvelles missions pour le Pôle touristique



Christine GRASS et Christine GUYONNEAU

La compétence Promotion Touristique a été transférée à l'intercommunalité depuis le 1^{er} Janvier 2017. Le nouveau mode de fonctionnement vous a été expliqué dans le "Verdon Mag" de janvier dernier.

Un établissement public pour la partie promotion, l'animation et l'accueil restant de la compétence de la commune. Il faut reconnaître que la saison 2017 a été un fiasco, on ne savait plus qui faisait quoi et l'agent de la commune chargée du tourisme ayant été détachée auprès de l'intercommunalité, nous n'avions plus personne pour

l'accueil et pour les autres missions auprès des associations.

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. **Christine GUYONNEAU** a réintégré la commune, spécialement chargée d'accueillir, d'animer, de reprendre les prestations envers nos associations. Le tourisme est essentiel pour notre économie et mérite une réponse adaptée, dynamique. **Christine GRASS**, adjointe, a pour mission de répondre à cette attente sur le plan local, mais siège également au Conseil de l'Établissement Public, chargé de la promotion touristique.

Notre Pôle Touristique devra donc servir deux missions :

- > l'accueil touristique et l'animation.
- > la promotion des manifestations locales, qu'elles soient communales ou associatives.

Vous trouverez ainsi inséré dans le "Verdon Mag" un Guide des animations de l'année 2018. Y figurent les animations que les associations nous ont communiquées au 15 novembre. Une trentaine de commerçants a participé à la réalisation de ce guide. Merci encore pour ce soutien. /



Commerce & Artisanat /

Patience...

Si nous sommes toujours dans l'attente de la boulangerie (rue de l'Yser dans les anciens locaux du Tom Pouce), les choses commencent à bouger ailleurs.

En effet, depuis cet été nous avons (enfin) une poissonnerie. Une proximité intelligente avec l'ostréiculteur, Monsieur Fauchier.

L'ancienne boulangerie rue de Verdun est en cours d'aménagement avec un pas de porte au rez-de-chaussée et deux logements à l'étage.

À Vertmarines, si la boucherie Tourenne a disparu, une petite alimentation bio devrait voir le jour. Enfin, une cave à vin y a aussi trouvé sa place. /



Retour à la semaine des quatre jours

Éducation

La rentrée scolaire, comme d'habitude, s'est très bien passée. Nous accueillons cette année 95 enfants.

De nouveaux visages arrivent à l'association des parents d'élèves. L'occasion de remercier l'équipe précédente et sa présidente **Madame Aurélie ANDRON**.

De nouveaux visages également dans le corps enseignant avec le départ de **Monsieur Jean BURGUÉ** qui siégeait au titre de Délégué de l'Académie. **Madame Nicole NADAU** a été nommée par l'Académie pour lui succéder.

2018 sera une année sans classe de neige. D'autres activités seront cependant prévues au cours de l'année scolaire : sortie à l'aquarium de la Rochelle, séances de cinéma, sortie théâtre à Bordeaux avec l'école de Jau, etc.

Nous avons souhaité revenir à la semaine de quatre jours en tenant compte des avis des parents et des enseignants, tout en reconnaissant que les TAP, tels qu'ils ont été animés au Verdon, ont été très positifs. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que soient maintenues trois fois par semaine (lundi, mardi, et jeudi), des activités péri-scolaires. Par ailleurs, le lundi et jeudi, grâce à nos bénévoles (**Bernard ESCHENBRENNER**, **Roseline LAPORTE** et **Myriam PASCAL**), un temps de devoirs est organisé. Dans le cadre de ces activités, conduites par **Sandrine** et **Adeline**, divers ateliers sont proposés aux enfants : jardinage le lundi, atelier manuel et artistique le mardi et le jeudi, une activité physique.

Au chapitre "travaux" : la réfection de la peinture extérieure de la cantine, la poursuite du remplacement des ouvertures (en PVC) et divers petits chantiers, ont été réalisés. Une réflexion est en cours sur l'informatisation des classes. Les avis semblent partagés...

L'exposition "Les Arts au Soleil" présente de très belles œuvres choisies par **Monsieur MOURET**, "cheville ouvrière" de cette manifestation estivale.



Communication

Il s'agit là d'un rappel, les supports de communication n'ayant pas changé. La réunion du Conseil Municipal se tient le premier lundi du mois à 20h30 ou 18h15. Il est suivi de "L'After" Conseil Municipal.

Le Verdon magazine paraît début janvier, Le Verdon infos, début juillet.

Les réunions de préparation des chantiers importants vous sont ouvertes. Voilà pour l'essentiel.

Bien évidemment à côté de ces vecteurs de communication restent les rencontres avec le Maire ou avec les Élus qui sont disponibles, depuis le premier jour, pour vous recevoir. /

Le conseil municipal a lieu tous * les premiers lundis du mois à 20h30 ou 18h15.

Horaires de la bibliothèque :

Hors saison : mardi, jeudi, samedi : de 10h à 11h30 ;
mercredi : de 15h à 17h30.

En saison : (du 1^{er} juillet au 31 août)
du lundi au samedi : de 10h à 11h30.
Contact : 05 56 09 63 21

* Sauf exception.

Culture

Y contribuent les activités proposées par Le Foyer Communal (chant, danse, photo, couture, bibliothèque, histoire et traditions, informatique), "Dits & Écrits", "Si on chantait", "Arts en Pointe".

Le Vieux port aux Huîtres y participe également, grâce à ses peintres, sculpteurs, photographes et céramistes (pour l'été prochain), etc...



De gauche à droite : Sandrine LE MERLE (directrice du centre de loisirs), Carole ANNE (AVS), Karine MOREAU (cuisine), Erika SCHWARTZ, Valérie GAYRAUD (agents techniques), Simon LATAPIE, Melissa BALZAN, Laurent GRIMONT et Vincent JARNAGE (enseignants), Audrey TRIPET (enseignante, directrice), Adeline GOMEZ (animatrice).
Manque sur la photo Isabelle LAPENA.

Le club de voile à l'honneur

Jeunesse...

Nous essayons d'organiser au mieux les temps libres de nos jeunes : après l'école, le mercredi, pendant les vacances scolaires (voir "Éducation").

Sur un territoire où nombreuses sont les mamans à "ne pas travailler" (hors domicile), les modes de garde proposés ne trouvent pas beaucoup preneurs.

C'est pourquoi nous avons fait évoluer nos prestations : le mercredi, pendant les vacances scolaires, nous proposons un accueil sur la journée avec un repas le midi. Nous avons aussi organisé la consultation des parents afin de connaître leurs besoins. Un tiers des parents a répondu : 36 familles.

Nos propositions en 2017 :

Le Centre de Loisirs a été ouvert quatre semaines cet été : 5 à 6 enfants l'ont fréquenté. À la Toussaint le centre a ouvert une autre activité "Les Vacances Sportives" : onze jeunes ont participé à

cette nouvelle activité ouverte aux 10-14 ans. Quatre enfants de 6 à 9 ans fréquentaient en même temps le centre.

Nos propositions depuis la rentrée :

Activités péri-scolaires : de 16h30 à 18h20 les lundis, mardis et jeudis et les mercredis de 9h à 18h.

L'école Multisports le mercredi matin de 10h à 12h (de 7 à 11 ans) sous la conduite d'un animateur diplômé.

Et Sport

Les activités sportives se maintiennent et se développent pour certaines : boxe thaïlandaise, tir à l'arc, badminton, tennis — dont l'un des courts a été doté d'un magnifique revêtement. /



Le Club de Voile a vu l'un des siens se distinguer dans la course Jacques Vabre, puisqu'il a terminé premier de sa catégorie et 3^{ème} au classement général.

BRAVO LALOU !

Débats autour du PLU

Reprenons la chronologie du dossier.

À l'issue de l'enquête publique et de la consultation des personnes publiques, le dossier obéissait aux "diktats" des Administrations.



Il faut savoir que sur notre territoire toutes les réglementations se télescopent : Natura 2000, loi littoral, loi sur l'eau, zones humides, etc.

L'enquête publique (c'est son but), a permis aux riverains, à la commune et au Commissaire Enquêteur, de donner leur avis et de revenir sur le zonage des



lieux-dits, Les Huttes, La Briquetterie et Les Sept Cinq.

Aucune personne publique (sauf **Curuma** qui s'est adressée à Monsieur Le Préfet, à la DDTM et à la DREAL) ne s'est opposée à l'opération au cours de laquelle nous avons compensé cette zone sensible, en reclassant des zones constructibles en zones sensibles. Je n'ai pas changé de position sur ce sujet et aucun texte ne nous oblige après l'enquête publique à reconsulter les personnes publiques.

Nous avons voté le PLU le 7 juin. Monsieur Le Préfet nous a demandé de retirer notre délibération, ce qui a été fait. Nous avons à nouveau délibéré puis saisi le préfet par lettre. Nous sommes dans

l'attente d'une réponse. L'hypothèse la plus vraisemblable, est un nouveau refus du Préfet.

Dans ce cas, trois issues sont possibles :

- > un recours au Tribunal Administratif,
- > engager une procédure afin de modifier partiellement le PLU sur la zone incriminée, ce que nous suggère un représentant de la DDTM. L'Association **Curuma** s'opposera à nouveau à notre projet.
- > laisser tomber mais ce n'est pas dans notre tempérament... !

OAP du Moulin

Un projet immobilier sur deux parcelles boisées appartenant à la commune et à des particuliers. Cette Opération d'Aménagement Programmé, devrait se réaliser, nous l'espérons. Elle se fera dans le plus grand respect de l'espace boisé. /

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

À suivre...

Environnement /

Village propre, encore et toujours...



Nous travaillons inlassablement pour faire en sorte que notre village soit propre. La seule action de la commune dans la démarche de développement durable qui est la nôtre, ne suffit pas. Il nous faut faire appel au civisme de tous :

- > au civisme de celui ou celle qui n'a pas le réflexe de ramasser la crotte de son chien,
- > au civisme de celui qui jette son mégot de cigarette sur la voie publique,
- > au civisme de celui qui rend la chaussée dangereuse parce que son véhicule perd de l'huile,
- > au civisme de celui qui, malgré la déchetterie, jette en bordure de la voie publique ou dans la forêt, matelas et autres débris,
- > au civisme de celui qui oublie de mettre un coup de balai sur son devant de porte, etc. /



**Nos recommandations
cheminent petit à petit,
mais il reste encore
beaucoup à faire.**

Collecte des textiles & TNT

Le geste qu'il faut

En une année, 3,5 tonnes de textiles ont été collectés sur notre commune. Cette collecte permet la création d'emplois durables et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

C'est ainsi qu'au niveau national, 2 200 emplois ont été créés en 30 ans. En 2014, 90 000 tonnes de textiles ont été valorisés à 97 %. Une gamme d'isolation thermique et acoustique a été conçue à partir de vêtements issus de coton recyclé, adapté aux Établissements recevant du public. //

À vos postes !

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne rateau sont concernés par les opérations de réaménagements des fréquences de la TNT.

Ces opérations se dérouleront dans la nuit du 22 au 23 Janvier 2018.

Dans la grande majorité des cas le téléspectateur n'aura rien à faire. Dans le cas contraire, à partir de la télécommande vous pourrez récupérer les chaînes. Et dans les cas où vous ne trouveriez pas les chaînes, vous pourrez faire intervenir votre réparateur.

Une aide de **120 € TTC maximum** pourra vous être accordée. //

Renseignements au 0 970 818 818



L'économie est au service de l'homme. Ne négligeons pas ce geste.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BATZ Baptiste	03/10/2017
BENET Elisa	19/03/2017
BERGERON Raphaël	23/05/2017
COSS Jade	19/01/2017
ESTEVEZ Axel	14/09/2017
HIVER Lyam	14/11/2017
JARNAGE Abel	26/04/2017
MAUVILLAIN Ethan- Amath	29/06/2017
MICHELON-RIALLAND Tamara	22/08/2017
VELOSO RUEDA Angéline	19/05/2017
VELOSO RUEDA Carmen	19/05/2017

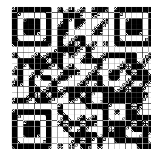
MARIAGES

BELTRAN Pauline / SADOWSKI Alexandre	03/06/2017
MARTINS Aurélie BUISSON Lucien	08/07/2017
QUÉRÉ Nicole WALGRAEVE Dominique	01/07/2017
SOTIN Johanna RÉVEILLON Stéphane	29/07/2017
SEILLAN Florence LARQUEY Jean-Pierre	02/12/2017

DÉCÈS

BERRON Hubert	12/06/2017
BONARDO François	23/05/2017
BURGUÉ Micheline née FRITZ	16/05/2017
CASTETS Jean	10/01/2017
CORCUERA André	08/09/2017
DE VITA René	28/07/2017
DULER Aline née LE LAY	08/07/2017
DURBECKER Luc	24/07/2017
FORT Martine née PAGNIER	29/10/2017
GARAUD Lucien	20/09/2017
GOGUET Patrice	29/04/2017
GRASSIA Pierre	30/09/2017
HUGON Christian	28/05/2017
LAVIALLE Michel	10/11/2017
MOREAU Pierrette née MANIZAN	28/09/2017
ROBERT Yves	22/04/2017
SAURIS Carmen née PEREZ-PEREIRA	25/01/2017
SÉBIRE Bernard	03/09/2017
STAEMPFLI Serge	09/06/2017

contact@ville-verdon.org



E.Leclerc 
LE VERDON S/MER



17, rue de Verdun
Tél. : 05 56 41 49 41



Été : du lundi au samedi : 9h-20h
Hiver : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h30-19h
Vendredi et samedi : 9h-19h non stop
Dimanche : 9h-12h30

SARRAZY T.P.

TRAVAUX PUBLICS

PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

ASSAINISSEMENT

VENTE ET LIVRAISON DE SABLE

GRAVE BÉTON

TERRE CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX

Z.A. DU BEAU CHÊNE • 33250 CISSAC
TÉL. : 05 56 73 18 70

GRAVIÈRES

LA LANDE DE POUYÈRE • 33990 NAUJAC/MER
TÉL. : 05 56 41 19 73
ROUTE DE VENDAYS • 33340 QUEYRAC
TÉL. : 05 56 59 82 60

